

UNIVERSITE DE GENEVE

FACULTE DES SCIENCES

Genève, le 22 janvier 1971

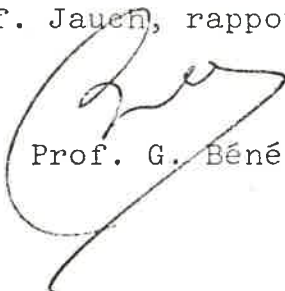
Rapport de la Faculté des Sciences pour la nomination d'un professeur extraordinaire au Département de Physique Théorique, en la personne de Monsieur PIRON.

La Faculté des Sciences, dans sa séance du 18 janvier 1971, a accepté le rapport de la Commission chargée d'examiner la proposition de nommer un professeur extraordinaire au Département de Physique Théorique.

Après avoir pris connaissance du dossier de M. PIRON, contenant son curriculum vitae, sa liste de publications et les lettres de recommandation de Messieurs GREENBERG de l'Université de Denver, FALK du "Technische Hochschule" à Karlsruhe, KASTLER du "Institute for Advanced Study" à Princeton, LUDWIG de l'Université de Marburg et WIGNER de l'Université de Princeton, la Faculté, sans opposition, recommande vivement la nomination par appel de M. PIRON au titre de professeur extraordinaire.

Le poste figurera au budget 1971-72 du Département de Physique Théorique. Cette promotion n'augmentera pas l'effectif des professeurs de ce département puisque le poste de professeur assistant qu'occupe actuellement le Prof. Piron sera supprimé lorsqu'il aura été promu à l'extraordinariat.

Le co-rapporteur en l'absence
du Prof. Jauch, rapporteur :


Prof. G. Béné